

AFFAIRE N° 5 - Fonds routier 1978 - Répartition des crédits.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Au titre du Fonds Routier 1978, la Municipalité a obtenu une subvention de 1 490 843,17 ce qui lui permet d'avoir recours à un prêt représentant le double de la subvention soit 2 819 600 F. Le montant total pour la réalisation des travaux s'élève donc à 4 229 443,17 F.

La Commission des Travaux Publics qui s'est réunie le 11 mai 1978 a proposé de répartir les crédits de la façon suivante :

OPERATIONS	MONTANT
• Voie Nouvelle (1ère tranche)	1 000 000 , 00 F
• Liaison Auber-Mazagran (acquisition terrains)	1 000 000 , 00 F
• Trottoirs et assainissement route d'accès au Lycée du Butor	429 400 , 00 F
• Plan de circulation (installation de feux à certains carrefours Rue du Général de Gaulle et Aménagement de certaines rues : Bertin, Tourette...)	1 200 000 , 00 F
• 2ème tranche voie de jonction DDASS et lotissement CHANE-KUNE	600 000 , 00 F
TOTAL	4 229 400 , 00 F

Mesdames et Messieurs, je vous demande votre avis.

ADOPTE A L'UNANIMITE.